

Fonds régions et ruralité

Rapport annuel d'activités pour la période du
1^{er} avril au 31 décembre 2020



MRC
LES MOULINS
Terrebonne • Mascouche

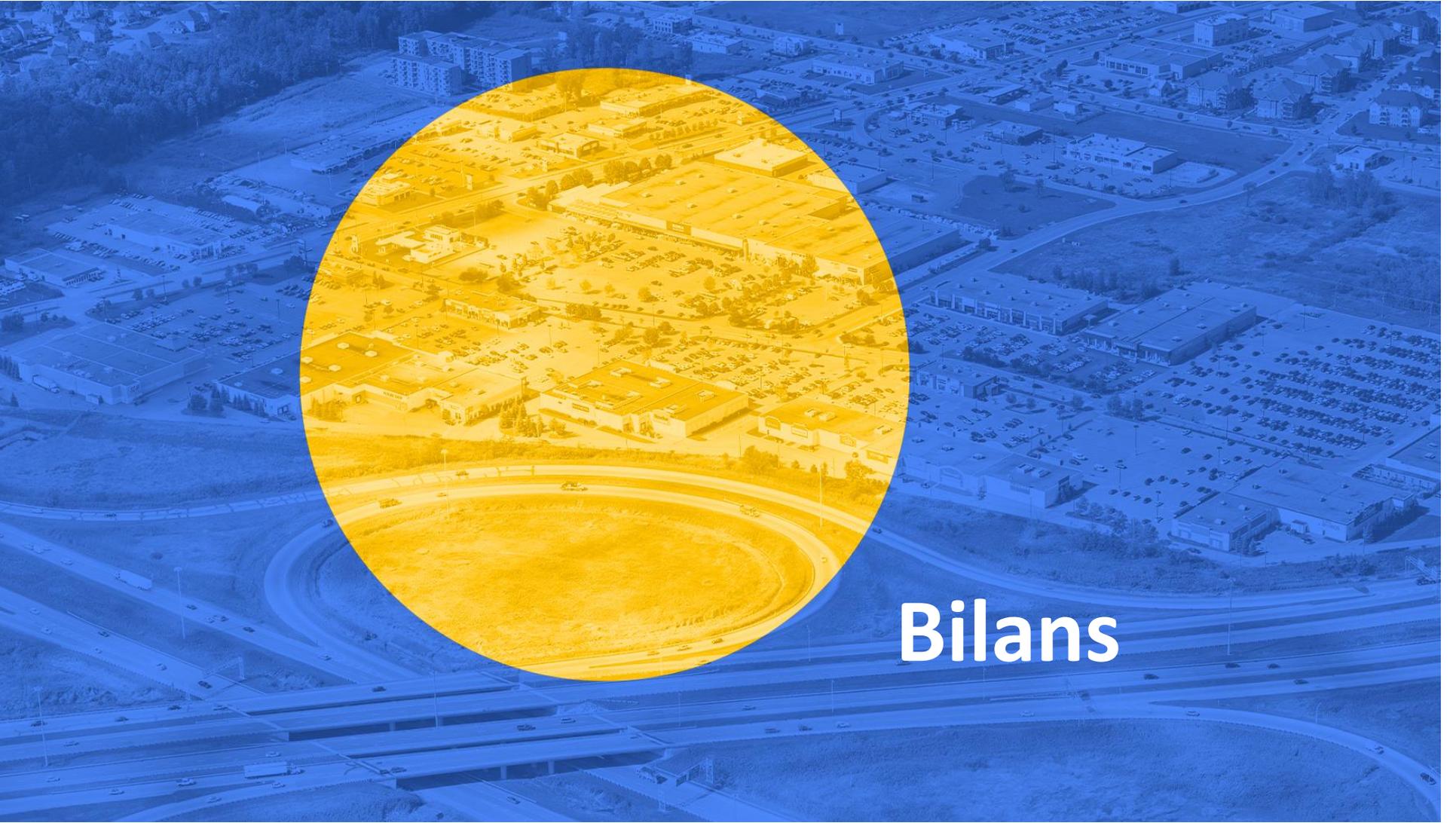


An aerial photograph showing a complex highway interchange with multiple overpasses and ramps. The surrounding area includes green fields, a residential neighborhood, and some industrial or commercial buildings. The image is partially obscured by a circular graphic element on the left side of the slide.

Mise en contexte

En avril 2020, le Fonds régions et ruralité (FRR) a été mis en place par le Ministère des affaires municipal et de l'habitation (MAMH). Le volet 2 du FRR est en continuité de l'ancien Fonds de développement du territoire (FDT) et est destiné à soutenir les MRC dans leurs compétences en développement local et régional. Placée au cœur de cette gouvernance municipale de proximité, la MRC Les Moulins a pour mandat de prendre toute mesure nécessaire afin de favoriser le développement du territoire et de sa communauté. À cet effet, le conseil de la MRC Les Moulins a adopté, au cours de l'exercice, ses priorités d'intervention 2020-2021 ainsi que ses politiques de soutien aux entreprises et de soutien aux projets structurants. Ces documents sont disponibles sur le site internet de la MRC Les Moulins:

<https://www.mrclesmoulins.ca>



Bilans

Bilan des activités par priorité d'intervention

1. LA PLANIFICATION DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE INCLUANT LE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET CELUI DE LA ZONE AGRICOLE

- Assurer la conformité des plans et règlements d'urbanisme des municipalités locales au schéma d'aménagement et de développement de la MRC;
- Optimiser l'aménagement et le développement du territoire en considérant les contraintes anthropiques et les contraintes naturelles;
- Bonifier les connaissances relatives aux bassins versants et à la gestion des cours d'eau;
- Coordonner la mise en œuvre du plan de développement de la zone agricole (PDZA).

2. LE SOUTIEN AU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE RÉGIONAL

- Soutenir le développement économique régional pour le territoire de la région de Lanaudière via une entente de délégation à la table des préfets de Lanaudière;



Bilan des activités par priorité d'intervention (suite)

3. LE SOUTIEN AU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE LOCAL

- Soutenir les entreprises dans l'épisode de la COVID-19 et dans l'effort de relance à la sortie de l'épidémie;
- Maintenir la prestation de services auprès des entrepreneurs et dirigeants d'entreprises en mettant l'accent sur l'innovation et sur les projets et entreprises à potentiel de croissance;
- Optimiser la promotion et la prospection des investissements en l'orientant vers les secteurs d'avenir porteurs d'emplois qualifiés;
- Maintenir une programmation et une prestation de services pour soutenir le démarrage et la croissance d'entreprises locales;
- Appuyer le recrutement en entreprises, notamment par une mise en valeur des emplois locaux auprès des navetteurs;
- Promouvoir les espaces corporatifs, parcs industriels et d'affaires, de Terrebonne et Mascouche, en vue de favoriser l'implantation d'entreprises.
- Soutenir le développement des attraits touristiques et en faire la promotion.



Bilan des activités par priorité d'intervention (suite)

4. L'ÉPANOUISSEMENT DE LA POPULATION AINSI QUE L'ATTRACTION DE NOUVEAUX RÉSIDENTS ET DE TRAVAILLEURS ET LEUR INTÉGRATION DANS LE MILIEU

- Coordonner les actions locales en développement social et favoriser le développement de projets structurants pour améliorer les milieux de vie;
- Favoriser l'intégration linguistique, sociale et économique des personnes immigrantes;

5. L'ÉTABLISSEMENT D'ENTENTES SECTORIELLES DE DÉVELOPPEMENT LOCAL ET RÉGIONAL AVEC DES MINISTÈRES

- Mettre en œuvre le plan d'action découlant de l'entente avec le ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion dans le cadre du programme « *Mobilisation-Diversité* »;
- Mettre en place des mesures visant à améliorer et à accentuer la concertation et les actions favorisant le développement des arts via une entente avec le Conseil des arts et des lettres du Québec.



Bilan financier

FRR-Volet 2 : Total disponible	Sommes engagées	Sommes non engagées de la période	Sommes versées
1 013 488,00 \$	573 744,60 \$	439 743,40 \$	425 920,50 \$

Information complémentaire

La MRC Les Moulins avait jusqu'au 31 mars 2021 pour verser les sommes engagées au 31 mars 2020 dans la cadre du Fonds de développement. Conséquemment, un solde , établi à 28 736 \$, s'ajoutera au total disponible FRR-volet 2.





**Liste des
interventions
par priorité**

Priorité d'intervention	Nom du bénéficiaire	Type de bénéficiaire	Type d'aide	Date de début	Date de fin	Engagé	Versé
1	MRC Les Moulins	MRC (ou ville / agglomération signataire du volet 2)	Soutien à la planification de l'aménagement du territoire	2020-04-01	2020-12-01	75 706,00 \$	75 706,00 \$
2	Conseil de développement bioalimentaire de Lanaudière	OBNL ou Coop (excluant économie sociale)	Subvention : développement des entreprises	2020-04-01	2023-03-01	13 762,50 \$	3 670,00 \$
2	Lanaudière économique	OBNL ou Coop (excluant économie sociale)	Subvention : développement des milieux de vie	2020-04-01	2023-03-01	13 762,50 \$	3 670,00 \$
2	Alliance métal Québec	OBNL ou Coop (excluant économie sociale)	Subvention : développement des milieux de vie	2020-04-01	2024-03-01	13 762,50 \$	3 670,00 \$
2	Alliance des CC de Montcalm	OBNL ou Coop (excluant économie sociale)	Subvention : développement des milieux de vie	2020-04-01	2023-03-01	4 587,50 \$	3 670,00 \$
2	FUPAL	OBNL ou Coop (excluant économie sociale)	Subvention : développement des milieux de vie	2020-04-01	2022-03-01	18 350,00 \$	3 670,00 \$
2	CREVALE	OBNL ou Coop (excluant économie sociale)	Subvention : développement des milieux de vie	2020-04-01	2023-03-01	13 762,50 \$	3 670,00 \$
2	Plein air Lanaudière	OBNL ou Coop (excluant économie sociale)	Subvention : développement des milieux de vie	2020-04-01	2021-03-01	183,50 \$	183,50 \$
2	Table des partenaires en développement social	OBNL ou Coop (excluant économie sociale)	Subvention : développement des entreprises	2020-04-01	2023-03-01	5 505,00 \$	0,00 \$
2	Philanthropie Lanaudière	OBNL ou Coop (excluant économie sociale)	Subvention : développement des milieux de vie	2020-04-01	2022-03-01	917,50 \$	0,00 \$
2	CIEL	OBNL ou Coop (excluant économie sociale)	Subvention : développement des milieux de vie	2021-04-01	2023-12-01	5 505,00 \$	0,00 \$
2	Réseau des femmes élues de Lanaudière	OBNL ou Coop (excluant économie sociale)	Subvention : développement des milieux de vie	2021-03-01	2022-03-01	2 679,10 \$	0,00 \$
2	Table des préfets de Lanaudière	Autre	Concertation avec d'autres MRC	2020-05-01	2024-04-01	23 578,00 \$	23 578,00 \$
3	Club des routiers équestres	OBNL ou Coop (excluant économie sociale)	Subvention : développement des entreprises	2020-06-01	2020-11-01	3 000,00 \$	3 000,00 \$
3	Groupe plein air Terrebonne	OBNL ou Coop (excluant économie sociale)	Subvention : développement des entreprises	2020-06-01	2021-05-01	5 000,00 \$	5 000,00 \$
3	MRC Les Moulins	MRC (ou ville / agglomération signataire du volet 2)	Conseil aux entreprises, organismes, communautés (mobilisation)	2020-05-01	2021-12-01	169 183,00 \$	169 183,00 \$
4	Habitat Jeunesse Mascouche	Entreprise d'économie sociale	Subvention : développement des milieux de vie	2020-09-01	2021-09-01	25 000,00 \$	12 500,00 \$
4	Carrefour Jeunesse -Emploi	Entreprise d'économie sociale	Subvention : développement des milieux de vie	2020-09-01	2021-09-01	10 000,00 \$	5 000,00 \$
4	La Hutte	Entreprise d'économie sociale	Subvention : développement des milieux de vie	2020-09-01	2021-09-01	50 000,00 \$	25 000,00 \$
4	Nourri-Source Lanaudière	OBNL ou Coop (excluant économie sociale)	Subvention : développement des milieux de vie	2020-09-01	2021-09-01	19 500,00 \$	9 750,00 \$
4	AMINATE	OBNL ou Coop (excluant économie sociale)	Subvention : développement des milieux de vie	2020-05-01	2021-04-01	30 000,00 \$	30 000,00 \$
5	Tourisme Lanaudière	Autre	Conseil aux entreprises, organismes, communautés (mobilisation)	2020-04-01	2023-03-01	50 000,00 \$	25 000,00 \$
5	Stéphanie Lagueux	Autre	Autre	2020-04-01	2021-03-01	10 000,00 \$	10 000,00 \$
5	Jean Marc Dalphond	Autre	Autre	2020-04-01	2021-03-01	10 000,00 \$	10 000,00 \$
						573 744,60 \$	425 920,50 \$

An aerial photograph of a city, tinted with a blue color. A large yellow circle highlights a specific commercial area in the center-left of the image, containing several large buildings and parking lots. The rest of the city, including residential areas and a highway interchange, is visible in the background.

**Délégation à
un organisme
à but non
lucratif**

Organisme délégataire

La MRC Les Moulins a signé, avec les 5 autres MRC de la région de Lanaudière, une entente de délégation concernant l'exercice de certains pouvoirs appartenant aux MRC pour la région de Lanaudière 2020-2025 avec la Table des préfets de Lanaudière.

Mandat et budget confié

L'entente confie à l'organisme délégataire une partie de la planification et du soutien au développement régional pour le territoire de la région de Lanaudière et permet de maintenir un lieu de concertation fort pour la région. L'engagement de la MRC Les Moulins pour la durée de l'entente soit du 1^{er} avril 2020 au 31 mars 2025 est de 397 035 \$.



Nous joindre

710, boul. des Seigneurs, B.P. 204
Terrebonne (Québec) J6W 1T6

T. 450 471-9576

C. info@mrclesmoulins.ca

